



L'ÉCHO DU PORTANEL N°11

BULLETIN MUNICIPAL FÉVRIER 2016



SAINT-MARCEL SUR AUDE, SOUS LA NEIGE

Le lundi 18 janvier, les flocons ont redessiné le paysage autour de la commune. Un décor éphémère que la Saint-Marcelloise Christelle Ros a immortalisé en quelques photos, qu'elle partage avec nous. Merci à elle !

SOMMAIRE

Décisions du Conseil Municipal	p4 à 5
Communiqué	p6 à 8
Social	p9 à 10
Travaux	p11 à 12
Associations	p13 à 16

Saint Marcel sur Aude

LES VOEUX À LA POPULATION



Le vendredi 15 janvier, le maire Guillaume Heras, les élus municipaux et le personnel communal ont présenté leurs vœux à la population. L'occasion d'esquisser en quelques mots, les projets qui vont marquer l'année 2016 et d'échanger dans une ambiance conviviale.



Lors des vœux municipaux aux agents

MICHELLE NAVARRO RÉCOMPENSÉE

Le **15 janvier**, le maire Guillaume Heras et le conseil municipal ont présenté leurs vœux à la population, puis à l'ensemble des agents communaux. Cette réception annuelle est l'occasion pour les employés de se retrouver, d'échanger avec les élus et d'aborder les projets phares de l'année 2016.

C'est aussi un moment propice à la reconnaissance du travail réalisé : la médaille d'honneur du Travail a ainsi été décernée à **Michelle Navarro** (ATSEM), qui œuvre depuis 30 ans au service de la commune et de ses habitants. Cette distinction en vermeil a été remise conjointement par le maire et Lora Gonzalez, représentant le personnel.



Michelle Navarro œuvre depuis 30 ans au service des Saint-Marcellois



Les agents communaux ont écouté le discours d'accueil du maire, avant d'échanger avec les élus, lors de la cérémonie des vœux



Saint-Marcelloises et Saint-Marcellois,

Une page vient de se tourner sur l'année 2015. Au regard des évènements tragiques qui l'ont noircie, nous sommes tous quelque peu ébranlés, marqués dans notre mémoire collective.

Mais ces tragédies ne doivent pas nous empêcher de nous projeter dans l'année 2016, avec **dynamisme et envie**. Car ces deux leviers ont toujours été déterminants dans la réussite des projets collectifs, et ce, quelle que soit l'échelle à laquelle ils sont menés.

Ainsi, **au plan national**, les préoccupations restent **l'emploi** et le **pouvoir d'achat**.

Sur son territoire, Le Grand Narbonne répond à ces attentes en poursuivant ses efforts sur le développement économique. Des projets portés depuis plusieurs années sortent de terre, à l'image du grand ensemble hospitalier **Médipole** et du musée régional de la Narbonne antique **MuRéNa**. D'autres se démarquent par leur vivacité :

- **les couveuses et pépinières d'entreprises** fourmillent de réalisations porteuses ;
- la **recherche agronomique** ouvre de nouvelles voies de développement, alliant écologie et économie.

Au sein de votre commune, plusieurs projets structurent déjà 2016 :

- de nouvelles cellules vont ouvrir au niveau des galeries de Malassan ;
- la voirie communale s'adapte aux nouvelles constructions et aux besoins localisés de sécurité routière ;
- la mairie vous ouvre ses portes plus souvent.

Au quotidien, vos élus et le personnel communal font vivre les valeurs d'**écoute** et de **proximité** pour répondre à vos différents besoins. Cette volonté se joue au diapason de la mobilisation des bénévoles qui portent vos associations (nouvelles équipes, réussite du Téléthon, solidarité de Noël, etc.).

Autant de points, autant de visages de notre commune que j'ai évoqués, le 15 janvier dernier, lors de la **cérémonie des vœux** de la municipalité et que nous nous attacherons à faire vivre, ensemble, tout au long de 2016. Il ne tient qu'à nous de mettre cette nouvelle année à la hauteur de nos aspirations collectives.

Votre Maire, Guillaume Heras

Bulletin d'information de la commune de Saint-Marcel sur Aude

Responsable de publication :
Guillaume Heras, maire.
Rédaction :
commission communication
dirigée par Patricia Boulay
(première adjointe),
associations, agents,
Nadège Valla rédactrice.
Graphisme et impression :
Imprimerie De Bourg, Narbonne
Imprimé à 800 exemplaires

Mairie de Saint-Marcel sur Aude

Ouverte du Lundi au Vendredi
9h-12h et 15h-18h
Contact : 04.68.93.62.13
mairie@saintmarcelsuraude.fr
www.mairiedesaintmarcelsuraude.com

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

C'est voté !

EN SÉANCE DU 30 OCTOBRE 2015

Création de poste en CAE

Pour répondre au besoin des administrés, le conseil municipal valide la création d'un poste en contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE), de 21 heures par semaine.

Adopté à l'unanimité.

Financer les travaux de Voirie 2016

La Commune a délégué sa compétence « voirie » au Syndicat intercommunal de Voirie de la Région de Ginestas. Pour financer les travaux 2016, le conseil municipal demande au Syndicat de réaliser au nom de la commune, un emprunt de 70 000 € qui sera remboursé sur 15 ans par fiscalisation et sans hausse d'impôts pour les habitants de la Commune.

Adopté à l'unanimité.

Rénover l'éclairage public : demande de subvention

La commune a prévu les travaux suivants en 2016 :

1- **Rue de l'Égalité** : enfouissement des réseaux et mise en place de 10 points lumineux avec lanternes QUARTZ LED 60 Watts.

2- **Avenue de St-Nazaire, rue Malaret, rue du 4 Septembre, rue du Château d'Eau** : remplacement des luminaires par des lanternes QUARTZ LED de 60 Watts (43 points lumineux).

Pour financer ce programme d'un montant de 24 995 € HT, une aide de 14 997 € est sollicitée auprès du Syndicat Audois d'Énergies (SYADEN).

Adopté à l'unanimité.

Déchets ménagers : une redevance spéciale pour les communes

Le Grand Narbonne assure le service d'élimination des déchets ménagers. En complément de la TEOM, Le Grand Narbonne a institué une Redevance Spéciale en vue de financer la collecte et le traitement des déchets assimilés à ces déchets ménagers, à la condition « qu'ils puissent être collectés et traités sans sujétions techniques particulières ».

Ces déchets sont :

- **Les déchets ménagers produits par les services de la commune ;**

- **Les apports directs de la collectivité** : en déchetterie, sur les sites de traitement spécialisé (Clape recyclage, Bio terra, Sorrena, Sita Sud) et relevant de la propreté urbaine.

Pour 2014, le montant de cette redevance est fixé à 4 607,61 € pour la commune.

Adopté à l'unanimité.

L'opération Récéré Fruitée renouvelée

L'opération Récéré Fruitée permet de distribuer chaque jour, des fruits et légumes aux enfants des écoles maternelles et primaires. Le conseil municipal renouvelle la convention pour l'année 2015-2016 et bénéficie d'une aide communautaire fixée à 76 % des dépenses éligibles.

Nouveauté : pour éviter le stockage des fruits, la cadence des livraisons sera de 2 fois par semaine : le lundi et le jeudi

Adopté à l'unanimité.

L'intercommunalité évolue

La loi NOTRe, fixant la nouvelle intercommunalité, prévoit l'élaboration d'un « schéma départemental de coopération intercommunale » dans chaque département. Le Préfet de l'Aude a présenté à la commission audoise, un projet pour la période 2015-2020 : ce document est adressé pour avis aux conseils municipaux. Les élus de Saint-Marcel émettent un avis favorable à ce projet de schéma.

Adopté à l'unanimité.

Vin de l'Enquant et trop-perçu

Lors du conseil municipal du 21 septembre 2015, la commune a acquis 600 € de vin en soutien à l'opération Enquant 2015. Or, après analyse, il s'avère que la participation 2014 de la Commune avait englobé sa part de vins + la participation du club de gym ESSM SM à cet évènement. En 2015, le club de gym s'est acquitté directement et par erreur, de l'intégralité de sa part. Il est donc proposé d'annuler l'achat de 600 € par la Commune auprès de l'Enquant.

Adopté à l'unanimité.

Le budget principal actualisé

Le conseil décide une augmentation de crédits de 600 € pour le compte ESSM SM et une diminution de crédits de 600 € pour le compte « Tour de l'Aude Féminin ».

Adopté à l'unanimité.

Les décisions des délégations

- Attribution d'un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la création d'un complexe multifonction : Cabinet ODAVINCI pour un montant de 23 810 € HT
- Attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un bâtiment locatif à usage de maisons d'assistantes maternelles : cabinet Mariette FONTAINE pour un montant de 12 000 € HT
- Décision de préemption du bien cadastré AA 41, situé avenue de Narbonne et appartenant à la SCI RNME DÉVELOPPEMENT, pour un montant de 15 000 €.

EN SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2015

Rendre l'ancienne école primaire accessible aux handicapés

Dans le cadre de cette mise aux normes, il est prévu dans l'été, la création de rampes d'accès sur la façade principale avec un palier central et la suppression des marches sur les cours arrière. Ces travaux (19 633 € HT) sont éligibles à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) : la commune sollicite dans ce cadre, une aide de 7 854 €.

Adopté à l'unanimité

Financement de la vidéo protection

Dans un arrêté du 19 octobre 2015, le Préfet autorise la commune à mettre en œuvre un système de vidéo surveillance, pour une durée de 5 ans renouvelable et dans des conditions précises. Le conseil décide que la mise en place de cet équipement sera réalisée en plusieurs tranches. **La première phase** concernera l'installation informatique et le déploiement sur la **zone commerciale de Malassan** et les abords de la RD 607, **les abords du stade** et **l'accès au boulodrome**.

Pour financer cette tranche (122 220 € HT), une subvention (48 888 €) est demandée dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés (1 contre M.PEREZ).

Projet de ferme éolienne à Sainte-Valière

Dans le cadre de l'enquête publique, le conseil municipal est informé d'un projet de création d'un parc éolien constitué de 5 aérogénérateurs (mâts hauts de 84 mètres, 15 MW) sur Sainte-Valière. Invités à s'exprimer, les élus émettent un avis favorable à ce projet.

Adopté à l'unanimité.

Occupation provisoire du domaine public

La commune fixe le taux de la redevance pour « occupation provisoire du domaine public » au seuil de 0,35 € / mètre de canalisation (ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz).

Adopté à l'unanimité.

Construction de bureaux - Avenant à la convention PUP

En juillet, la commune a conventionné (Projet Urbain Partenarial) avec Monsieur YURT pour son projet de construction de bureaux sur la zone de la Distillerie. Le permis de construire a été accepté le 9 novembre 2015. Un avenant à la convention précise donc le montant de la participation de la commune, en 3 paiements de 6 000 € effectués en janvier, février et mars 2016.

Adopté à l'unanimité.

Le budget principal actualisé

Les élus accordent une subvention exceptionnelle à l'association Calamity Country Gang de + 1000 € (- 1000 € Tour de l'Aude Féminin). Et autorisent un virement SIVU Sud Minervois (fonds rythmes scolaires) : 11 550 € (11 550 € charges exceptionnelles).

Adopté à l'unanimité.

Ces comptes-rendus de séances ont été synthétisés : retrouvez-les dans leur intégralité en mairie, sur simple demande.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Téléthon 2015

UNE MOBILISATION EN HAUSSE

Cette année, les actions en faveur du Téléthon se sont multipliées sur la commune.

Sous la coordination de Corinne Due-Divet aidée d'Odile Royère, conseillère municipale et du CCAS, les manifestations de solidarité ont pris plusieurs formes : vide-greniers de l'association Calamity Country Gang, vide-dressing, concours de pétanque par le club saint-marcellois, baléti des Séminaires, tombola, ventes d'objets confectionnés par les enfants de l'ALAE, repas offert par la municipalité, etc.



4 146 euros récoltés au profit de l'AFM

À ces diverses animations sont venus s'ajouter la mobilisation de commerçants et de particuliers (balades en calèche par Fernand Delgado et à poney par Martine Caverivière), les dons d'associations (ESSM-SM, FNACA, etc.) et bien sûr, la participation de nombreux habitants.

Au total, la mobilisation saint-marcelloise permis de réunir 4 146 euros au profit de l'AFM : une somme en hausse par rapport à 2014 !



Sous la direction de Fabienne Conte, les enfants de l'ALAE ont confectionné une multitude d'objets vendus au profit du Téléthon

11 novembre 2015

UNE CÉRÉMONIE EMBLÉMATIQUE

De nombreux Saint-Marcellois ont répondu à l'appel de la municipalité en participant à la cérémonie du 11 novembre. Enfants, ados et adultes ont ainsi défilé aux côtés des élus, des représentants de la gendarmerie, des sapeurs-pompiers et des anciens combattants. Le maire Guillaume Heras a accueilli les participants devant la mairie, puis le cortège a rejoint le monument aux Morts pour le discours et le dépôt de gerbes.

Les tragiques événements qui se déroulèrent à Paris 2 jours seulement après cette cérémonie semblent rappeler la fragilité de la démocratie et l'importance de faire vivre, au quotidien, les valeurs de la République : Liberté, Égalité et Fraternité.



Tristan Nunez et Gabriel Solignac ont ouvert le cortège composé de nombreux habitants



Tiska Zuccali, Gérald Chateauzel et Clément Peiffer de l'école de musique de Saint-Marcel ont joué lors de cette cérémonie, à l'instar de la fanfare du Réveil Ginestacois.

Noël à l'école

UNE FIN D'ANNÉE ANIMÉE

Cet hiver, les élèves ont célébré comme il se doit, l'arrivée de Noël ! Les classes de primaire sont allées au cinéma voir le dessin animé *Le Voyage d'Arlo* tandis que les PS-MS et GS gagnaient la salle des fêtes, **le 15 décembre**, pour assister à un spectacle offert par l'école.

Le **18 décembre**, l'école a organisé pour la première fois un marché de Noël, proposant à la vente les décorations réalisées par les enfants. Les élus municipaux en charge de l'Éducation ont alors créé la surprise en amenant avec eux... le Père Noël ! L'occasion pour les familles, de faire une photo souvenir. Et pour certains élèves de revoir le célèbre personnage : le Père Noël était en effet venu, la veille, dans 4 classes (PS à CE1), afin d'offrir un goûter et un livre aux enfants sages. Une initiative portée par la municipalité.

BIENTÔT, UNE SÉANCE AU THÉÂTRE !

Pour découvrir le monde du théâtre, les élèves (PS à CM2) vont se rendre au Théâtre Scène Nationale de Narbonne, entre février et mai. Ils pourront assister à un spectacle vivant adapté à leur âge : conte revisité, mime, danse, cirque, etc. Si le timing le permet, les enfants pourront aussi rencontrer les comédiens et leur poser des questions sur leur métier.

Distribution gratuite de sacs-poubelle

LES DATES DES PERMANENCES

Comme l'an dernier, votre municipalité organise 3 permanences pour vous remettre les sacs-poubelle fournis par Le Grand Narbonne. La distribution aura lieu :

- à l'accueil de la mairie, les **mercredi 10 février et vendredi 12 février**, entre 15h et 18h ;
- dans la petite salle de la mairie le **samedi 13 février**, entre 10h et 12h.

Les personnes âgées de plus de 80 ans ou à la mobilité réduite peuvent solliciter une distribution à domicile, en contactant la mairie au 04.68.93.62.13.



Le Père Noël a entamé sa tournée de cadeaux, dans les classes !



L'école a organisé son premier marché de Noël.

Histoire de Saint-Marcel sur Aude

LA SORTIE DU LIVRE PRÉVUE FIN AVRIL

L'histoire de votre commune est au cœur de l'ouvrage que rédige actuellement Anne-Marie Malterre-Barthes et sa fille Anne-Charlotte (voir bulletin municipal de novembre). Les auteures vous informent que le livre sera mis à la disposition du public, fin avril : il comprendra 16 chapitres, retraçant l'histoire du village de la Préhistoire à l'époque contemporaine.

Rappelons que le montant de la vente de cet ouvrage sera intégralement et exclusivement reversé à l'Institut Régional du Cancer (ICM de Montpellier). L'occasion pour les futurs lecteurs de mieux connaître le village, tout en soutenant la recherche médicale contre le cancer.

Renseignements : 04.68.93.62.13.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Suite aux attentats

DES ÉLÈVES EN VISITE À LA MAIRIE

Pour mieux comprendre et appréhender le monde dans lequel ils vivent, les enfants ont parfois besoin de parler et d'agir. Le **20 novembre**, les élèves de GS-CP de la classe d'Audrey Rein ont visité la mairie. En présence de Patricia Boulay (1re adjointe) et de Martine Bosom (adjointe en charge des écoles), ils ont échangé avec le maire Guillaume Heras sur les valeurs républicaines et le symbole de la Marianne, avant d'entonner La Marseillaise.

Au préalable, les enfants avaient aussi réalisé des dessins en soutien aux victimes des attentats du 13 novembre 2015 et les avaient postés à destination de la Mairie de Paris.



Une visite en mairie a permis aux enfants de mieux comprendre les valeurs de la République.



Alexandre Gorzelniaski a proposé un quizz sensoriel aux CP et CE1

Récrée fruitée

DÉGUSTATION À L'AVEUGLE !

Dans le cadre de l'opération Récrée Fruitée proposée par la mairie et le Grand Narbonne, les élèves peuvent manger des fruits tous les matins, à l'école. Une animation est également prévue, chaque trimestre. Ainsi, le **4 décembre**, Alexandre Gorzelniaski de la coopérative Citiescope est venu dans la classe de CP-CE1 (Mme Bertrand) pour proposer un quizz original aux enfants : les yeux bandés, les élèves devaient reconnaître au toucher, puis au goût, plusieurs fruits et légumes. Pas si facile !

Du 4 au 10 avril

RETROUVEZ LES BRIOCHES SOLIDAIRES

Après avoir célébré ses 60 ans l'an dernier, l'association AFDAIM - ADAPEI 11 poursuit ses actions de sensibilisation au handicap mental. Du **4 au 10 avril** prochains, les bénévoles locaux et vos élus proposeront à la vente les savoureuses brioches, aujourd'hui bien connues des Audois. En 2014, 300 brioches ont été vendues sur la commune et 312 en 2015 : prêt à faire plus, en 2016 ?

PLUS DE PROXIMITÉ

De nouveaux horaires d'accueil en mairie

Pour répondre toujours mieux à vos besoins, votre mairie élargit la plage horaire dédiée à l'accueil du public. Vous pouvez à présent contacter ou vous rendre en mairie, **du Lundi au Vendredi 9h-12h et 15h-18h.**

Soins à domicile

UN APRÈS-MIDI INTERGÉNÉRATIONNEL

Le **9 décembre**, 25 bénéficiaires du service de Soins à domicile (SAD) de Saint-Marcel sur Aude se sont retrouvés au CAC de Ginestas. En présence d'élus du CCAS, ils ont partagé un après-midi récréatif et intergénérationnel : en effet, les jeunes des Accueils de loisirs du territoire avaient préparé un spectacle pour l'occasion. Une pause gourmande était ensuite accompagnée d'un récital de chants de Noël, par le groupe Cinq à Sept. Au terme de ces festivités, un colis de Noël offert par le CIAS Sud Minervois a été remis à chaque bénéficiaire par les ados du canton.



Les ados et les bénéficiaires du SAD, réunis le temps d'un après-midi récréatif.



DOUCEURS DE NOËL AUX AÎNÉS

En décembre, **150 boîtes de chocolats** ont été distribuées par les membres du CCAS aux aînés âgés de 80 ans et plus, qui résident sur la commune ou dans les EHPAD de la région. Le **21 décembre**, une corbeille de fruits a également été offerte aux résidents de la maison de retraite médicalisée Lo Portanel : cette remise de cadeau a eu lieu à l'occasion de la fête de Noël de l'établissement, en présence de plusieurs élus.

Partage de la galette des rois

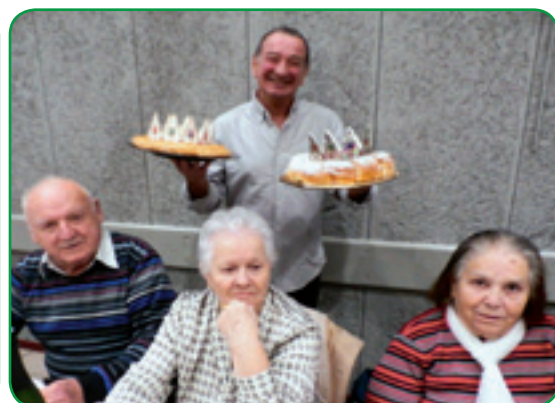
PRÈS DE 120 PERSONNES RÉUNIES

À l'invitation du maire, du conseil municipal et des membres du CCAS, les aînés de Saint-Marcel sur Aude (60 ans et plus) se sont retrouvés le

9 janvier, pour partager la traditionnelle galette des Rois. Cette manifestation qui a réuni 120 personnes à la salle des fêtes, était animée en musique par Duo Feeling.



Le traditionnel rendez-vous de début d'année a été bien suivi, et apprécié !



90 ans et +

LES AÎNÉS À L'HONNEUR POUR LEUR ANNIVERSAIRE

À l'occasion de l'anniversaire des Saint-Marcellois âgés de 90 ans et plus, les membres du CCAS se sont déplacés à leur domicile. Pour la période du **1er novembre au 31 décembre**, ils ont offert un bouquet de la boutique *Les Fées des fleurs*, à :

- Madeleine Beauviel (90 ans) le 28 novembre ;
- Marie Cristiani (92 ans) le 3 décembre ;
- Geneviève Bedu (90 ans) le 19 décembre.

Une corbeille gourmande (caveau *Les Celliers de Malassan*) a été offerte à :

- Robert Hortala (90 ans) le 10 novembre ;
- Joseph Romero (90 ans), le 13 novembre ;
- Camille Billard (93 ans) le 3 décembre.



« Santé-vous bien ! »

Le **26 janvier**, une conférence et des ateliers ont été proposés au foyer Georges-Bras-sens sur le thème : « Les enjeux de l'avancée en âge et l'intérêt d'une bonne hygiène de vie ». Une action de sensibilisation organisée en lien avec le CLIC Corbières-Minervois, le CCAS, le CIAS Sud Minevois, les Passerelles, l'ARS et différents organismes de retraite.

Les travaux communaux au fil des rues

Noël illuminé

Pour que la magie des fêtes de fin d'année opère dès le début du mois de décembre, les services techniques de la commune agissent bien en amont. Cette année, ils ont réparé et installé une **quarantaine de motifs lumineux** et disposé une **centaine de sapins** dans les rues du village. Une composition renouvelée chaque hiver, qui invite à glisser vers une nouvelle année empreinte d'optimisme !



Le Portanel dans son habit de lumière...

Du nouveau à l'aire de jeux !



L'aire de jeux de la ZAC des Oliviers a été délimitée et enrichie de 3 nouveaux agrès (2 ici en photo).



L'aire de jeux pour enfants située dans la ZAC des Oliviers vient d'être réaménagée et améliorée :

- une **clôture** composée de panneaux rigides et d'un portillon a été posée afin de délimiter et de sécuriser l'espace dédié aux tout-petits ;
- un **portique avec nacelle**, un **jeu sur ressort** (4 places) et un **tourniquet** ont été ajoutés.

Ces travaux (coût : 5 000 €) ont été intégralement réalisés par les services techniques de la commune.

À venir : l'aire de jeux située près des courts de tennis sera elle aussi réaménagée. Le chantier est prévu dans les prochaines semaines.

Ces travaux (coût : 5 000 €) ont été intégralement réalisés par les services techniques de la commune.

À venir : l'aire de jeux située près des courts de tennis sera elle aussi réaménagée. Le chantier est prévu dans les prochaines semaines.

Sécurisation de l'espace public

Afin de sécuriser l'espace public situé à côté de **l'éteudoir place du Portanel**, les services techniques ont remplacé le grillage devenu vétuste par des panneaux de qualité. Plus hauts et plus rigides, ces derniers sont aussi plus protecteurs.



Les panneaux rigides installés près de l'éteudoir

Sécurité routière

Votre municipalité poursuit ses aménagements pour palier la vitesse excessive en agglomération. Le conseil municipal a ainsi pris la décision d'**inverser le stop situé sur le chemin du Vignoble**, à la sortie du lotissement Rivairolis. Objectif : faire baisser la vitesse des véhicules sur cette portion de voirie.

Autre aménagement : un **passage piéton** a été créé sur la RD 607, au niveau de la sortie du lotissement Mon rêve, afin de sécuriser la traversée à cet endroit.



Un nouveau passage piéton pour sécuriser la traversée de la RD 607

Lumière sur le nouveau panneau d'information

Comme annoncé dans le précédent bulletin, la commune vient de se doter d'un **panneau d'information lumineux** (investissement de 15 408 € TTC). Cet équipement a été implanté à hauteur du carrefour situé face à la grande surface **Aldi**.

À l'issue d'une consultation de plusieurs entreprises, la société *Olympact*, basée à Lézignan-Corbières, a été retenue par la municipalité. Ce panneau **full color** propose le passage de **textes et de vidéos** en couleur. Il est commandé depuis la mairie, via un logiciel fourni : les infos municipales, associatives et autres peuvent ainsi y être publiées, en un clic.

Cet outil a pour but de vous informer rapidement et facilement sur les événements à venir, les alertes météo, les coupures d'énergie inopinées ou programmées, etc. Jetez un œil sur lui, lors de vos différents passages !



Le panneau lumineux, installé face à la galerie de Malassan

Interview - Club des Aînés ruraux

NOUVELLE ANNÉE ET NOUVEAU BUREAU !

L'ancien bureau étant démissionnaire, l'association des Aînés ruraux vient d'élire ses nouveaux représentants. Rencontre avec Paulette Puig, nouvelle présidente.

Pouvez-vous nous présenter le bureau 2016 ?

Paulette Puig : « Oui, je suis épaulée dans cette tâche par le vice-président Roger Lauret. Annie Solignac occupe le poste de trésorière et Lorette Gleize celui de secrétaire, aux côtés de Martine Bosom, secrétaire adjointe. Enfin, Monique Caverivière, Liliane Bouissieux et Sylvie Cadenas ont aussi rejoint l'équipe en tant que membres du conseil d'administration.

Ensemble, vous avez choisi de reprendre le flambeau des Aînés Ruraux. Pourquoi ?

P.P. : Je suis retraitée, native de Saint-Marcel et adhérente au club depuis 1 an, et comme beaucoup de membres, je ne voulais pas que le club s'arrête là. Il joue un rôle important sur le village en terme de lien social, notamment pour les personnes âgées qui ne peuvent se déplacer. Beaucoup de séniors se faisaient du souci quant à son devenir. C'est pour

cela que nous nous sommes lancés dans cette nouvelle expérience associative.

Avez-vous déjà défini des projets ?

P.P. : Nous en sommes pour l'heure à l'enregistrement des adhésions pour 2016. Lors de la première séance le **14 janvier**, nous avons reçu la confiance de 70 membres du village et des alentours : ça fait plaisir ! Nous allons organiser des lotos, **1 jeudi sur 2 à 14h30** à la salle des fêtes (si disponible). Nous prenons nos marques pour l'heure, puis nous augmenterons la cadence des animations, peu à peu ».



Le nouveau club des Aînés Ruraux organise un loto, 2 jeudis par mois, à la salle des fêtes

Regards d'enfants

DÉCOUVERTES SENSORIELLES À LA MAM

Ce trimestre, tous les sens seront en éveil au sein de la Maison des Assistantes Maternelles de Saint-Marcel sur Aude. Les galettes des Rois de **janvier** ont comblé le fin palais des enfants qui scrutent déjà l'arrivée, en **février**, de la Chandeleur et de ses crêpes parfumées. En **mars**, les yeux apprécieront le festival de couleurs des déguisements et maquillages du carnaval. En **avril**, les petites mains confectionneront des poussins, avant de tâter l'herbe du jardin à la recherche des énigmatiques œufs de Pâques... Enfin, stimulant sa créativité, chaque enfant s'attachera à composer, en **mai**, un cadeau unique pour Maman et un autre pour Papa. Tout un programme !

Les assistantes maternelles de la MAM accueillent les enfants du lundi au vendredi de 6h à 20h et le samedi de 6h à 18h. Renseignements : 04.68.93.67.49.



Découvrir la musique et s'éveiller à son rythme au sein de la MAM



Grandir, ça se fête !

LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

Gymnastique

DÉBUT DES COMPÉTITIONS POUR L'ESSM-SM

À nouvelle année, nouvelle saison de compétitions pour l'Étoile Sportive Saint-Marcelloise Sud Minervois (ESSM-SM). Les premières rencontres ont eu lieu ce **17 janvier** pour les gymnastes engagés en individuel. Elles se poursuivront le **30 janvier** avec la compétition départementale en équipe, pour les équipes engagées en catégorie nationale et zone.

Deux évènements sur la commune

Cette année, l'ESSM-SM organisera 2 rencontres d'envergure départementale : le gymnase Georges-Julien accueillera ainsi la compétition des Pouss Up (poussines) le **samedi 13 février** dans l'après-midi (entrée gratuite, buvette), puis la compétition dédiée aux équipes à finalité

régionale, les **19 et 20 mars** (entrée 2 euros, buvette et restauration).

La date du gala déjà fixée

Pour conclure la saison dans la convivialité, le club proposera son traditionnel gala le **samedi 25 juin** à partir de 16h (entrée gratuite, buvette), suivi d'un repas au stade.

Réservations au 04.68.93.56.61

DES STAGES ORGANISÉS PENDANT LES VACANCES

Envie de vous essayer à la gym ou de parfaire votre pratique ? Découvrez les stages organisés par l'ESSM-SM, durant les vacances de **février** et d'**avril**. Ouverts aux licenciés ou aux non-licenciés, ces stages se déroulent de 10h à 17h, du lundi au vendredi.

Inscription : 04.68.93.56.61



Après avoir accueilli le Père Noël, le gymnase de Saint-Marcel sera le cadre de 2 compétitions de gym en 2016



Les bénévoles de l'ESSM-SM sur le pont, en toute saison !

Calamity Country Gang

CARNET DE BALS !

Chaque semaine, l'association propose des cours de danse country sur la commune pour les danseurs débutants et confirmés. Cette année, les bénévoles vous accueillent aussi le temps d'un bal country, ouvert à tous ! Rendez-vous à la salle des fêtes le **21 février**, le **12 mars**, le **17 avril** et le **28 mai** (heures à confirmer).

Plus d'info au 04.68.46.98.45.

et sur <http://calamitycountrygang.wifeo.com>

Calendrier 2016 de la MJC

À PEINE SORTI, DÉJÀ UN SUCCÈS !

Comme annoncé dans le dernier bulletin, les ados et le bureau de la MJC ont réalisé un nouveau calendrier dédié à l'histoire de Saint-Marcel sur Aude. Imprimé avec le soutien de la commune, il est disponible au prix de 5 euros.

Une initiative originale et solidaire

Ne tardez pas trop, pour vous le procurer : « Cette année, nous avons monté le tirage à 300 exemplaires. Dès la première semaine de mise en vente, 150 calendriers ont été achetés ! » explique Jérôme Garcia, vice-président de la MJC et Directeur d'accueil de jeunes des 14/17 ans du territoire pour le CIAS Sud Minervois, « l'attente de la population était très forte. C'est motivant ! »

Pour rappel : cette initiative originale est aussi solidaire, puisque les bénéfices de la vente permettront aux ados de financer les manifestations qu'ils organisent toute l'année sur le village, ainsi qu'un voyage, en août.



Les jeunes ont participé activement à la réalisation et à la vente du calendrier sur le village



À l'heure où nous imprimons ce bulletin, il reste une trentaine d'exemplaires disponibles chez les commerçants (Le Havane et L'Vap - galerie de Malassan).

A VOS ARCHIVES !

La MJC est toujours en quête de photos et d'histoires relatives au village. Les bénévoles scannent les documents prêtés pour vous les rendre immédiatement.

Pour les aider, contactez le 06.29.85.12.75

Anciens combattants

LA FNACA VOUS DONNE RENDEZ-VOUS

Les membres de l'antenne locale de la Fédération nationale des Anciens combattants se sont retrouvés le **13 janvier**, pour partager la galette des Rois. L'amicale vous donne rendez-vous pour les prochaines cérémonies, qui seront organisées :

- **le 19 mars**, commémoration du Cessez-le-feu en Algérie ;
- **le 8 mai**, commémoration de la Victoire 1945, avec la fanfare Le Réveil Ginestacois.
- **le 18 juin**, commémoration de l'Appel du 18 juin 1940, avec Le Réveil Ginestacois.



Aux côtés de Mme Culler-Martinez et du maire M. Heras, le président de l'amicale M. Rabayrol remet un chèque à Jo Agusti (Réveil Ginestacois), en remerciement des interventions régulières de la fanfare lors des cérémonies.

LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

Du réveillon au carnaval

LES BÉNÉVOLES DU COMITÉ DES FÊTES SONT SUR LE PONT

Les membres du Comité des Fêtes étaient à vos côtés pour accueillir la nouvelle année : le **31 décembre**, ils ont décoré la salle des fêtes et assuré le service lors du repas de la Saint-Sylvestre. La deuxième édition de ce réveillon associatif s'est révélée un nouveau succès puisqu'elle a fait le plein, avec une centaine de participants.

Les chars se préparent, à l'abri des regards...

Les bénévoles n'ont pas tardé à se remettre à l'œuvre et préparent un autre temps fort de la vie de la commune : le **carnaval**. « Nous avons prévu 3 chars pour le Comité » explique le président Michel Muriel, « et nous serons rejoints par les jeunes de la **MJC** et les membres du **Camp Julio** qui préparent chacun, 1 char ».

Si vous souhaitez prêter main-forte aux carnavaliers, contactez le Comité et rejoignez les bénévoles qui œuvrent en soirée pour être fin prêts le jour J. Lever de rideau : le **10 avril à 14h !**



Les membres du Comité des Fêtes ont organisé leur 2e réveillon et ont accueilli la nouvelle année, aux côtés de 96 participants



DES FLEURS PAR CENTAINES !

En janvier, le Comité a distribué du papier coloré aux petites mains volontaires du village. Dans une danse agile, ces dernières le transforment en fleurs qui habilleront les chars. Un atelier créatif est également prévu avec les enfants de l'ALAÉ, sous la houlette de Fabienne Conte. Envie de participer à cette création collective ?

Un numéro : 06.75.24.13.46.

DERNIÈRE MINUTE

DES DÉAMBULATEURS À VOTRE DISPOSITION

Le CCAS a été l'heureux destinataire d'un don de déambulateurs. Cet équipement offre un appui supplémentaire aux personnes en perte d'équilibre et facilite leurs déplacements dans la maison. Les membres du CCAS vous informent que ces déambulateurs sont mis gratuitement à la disposition des personnes qui en ont besoin. *Pour en savoir plus : 04.68.93.30.40, ou au 06.79.40.27.38.*